



EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT - DECHET RENSEIGNEMENTS POUR LA DESSERTE

DESCRIPTIF DU PROJET

Nom du demandeur : SAS Olivier DUBOIS

Commune : Saint-Étienne-de-Tulmont

Cadastre : AE0143

Référence du dossier : PC0821612500015

Type de dossier : Permis de construire (PC)

Nature du projet : Construction

Détails : Réalisation d'un Parc Logistique et d'Ombrières Photovoltaïque.

Adresse :

BRUGUES NORD
82410 Saint-Étienne-de-Tulmont

Date de dépôt : 24-06-2025

EAU POTABLE

Le branchement est à créer (à la charge du demandeur). Le compteur sera implanté à la limite du domaine public. Le linéaire du branchement est estimé entre 6 et 10 ml. La demande de raccordement doit être effectuée auprès de Véolia Eau.

Observations :

ASSAINISSEMENT

Le branchement est à créer (à la charge du demandeur). La demande de raccordement doit être effectuée auprès de Véolia Eau via leur site internet. La participation à l'Assainissement Collectif, dite "P.A.C", est fixée par logement à un montant de : 4000 €

Observations :

DECHETS

La réalisation d'un point de regroupement pour la zone de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif devra être mise en oeuvre.

Fait à Nègrepelisse, le 24-06-2025

Nom et signature :



Le Président,

Morgan TELLIER.

